

HABILITATION N2 - FORMATION RISQUES CHIMIQUES N2

PUBLIC	Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation, permis de travail,...).
PRE REQUIS	Maîtriser le français (lu, écrit, parlé) - Être titulaire du niveau 1 en cours de validité (se présenter avec un justificatif)
DUREE	14 heures sur 2 jours
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Informer et responsabiliser les personnels d'encadrement des entreprises extérieures sur le contexte particulier d'une usine chimique ou pétrochimique. ✚ - Aborder le cadre réglementaire : détailler les obligations du chef de chantier dans le cadre de la coactivité, informer sur les responsabilités civile et pénale. ✚ - Développer le rôle des acteurs externes et internes de la sécurité (CHSCT, etc.). ✚ - Motiver à la nécessité de connaître et de faire appliquer les procédures de prévention spécifiques à chaque site, ou procédures particulières appliquées à certains travaux identifiés par l'E.U. comme étant sensibles. ✚ - Faire acquérir, à des entreprises extérieures de tous corps de métier l'esprit de partenariat (information réciproque des travaux, qualité) et les bases d'une culture sécurité propre à nos industries.
METHODE PEDAGOGIQUE	Présentation Powerpoint Etudes de cas
QUALIFICATION et EVALUATION	Délivrance d'une habilitation valable 4 ans (QCM 20 questions dont 3 éliminatoires : Note minimale pour l'obtention du certificat : 15/20.)
ANIMATION	Consultants confirmés, individuellement labellisés par l'UIC, disposant d'une expérience significative sur les sites industriels.

PROGRAMME

1. INTRODUCTION/OBJECTIFS

- Présentation des stagiaires et du formateur ;
 - Nécessité de la formation pour accéder ;
 - Nécessité de la formation pour accéder aux sites et spécificité de la formation Niveau 2 par rapport au Niveau 1 ;
 - Discussion collective sur les acquis du Niveau 1 et sur les risques métiers des stagiaires ;
 - Présentation des objectifs de la formation ;
 - Présentation du programme de la formation ;
 - Organisation pratique de la formation.

2. CONTEXTE ET ENJEUX DE LA SECURITE

- L'accident du travail et la maladie professionnelle :
 - Les définitions ;
 - Les statistiques récentes ;
 - Les origines des accidents du travail : non-respect des procédures, manque de communication, précipitation, addictions,...
 - L'analyse d'accident et sa nécessité (ex : arbre des causes, 5M, etc.) et exercice pratique ;
 - Les conséquences humaines, matérielles et économiques, la responsabilité civile.
- Le contexte réglementaire :
 - Les principes généraux de la prévention ;
 - L'évaluation des risques et le document unique ;
 - La réglementation relative à l'intervention des EE (plan de prévention, etc.) ;
 - Les différences entre le PPSPS et le plan de prévention.

FORMATION PROFESSIONNELLE / BILANS DE COMPETENCES

FORMATION RISQUES CHIMIQUES N2 (SUITE)

- La responsabilité pénale :
 - La responsabilité en fonction des niveaux hiérarchiques ;
 - La délégation de pouvoirs ;
 - Les principaux délits ;
 - Les sanctions ;
 - Quelques exemples de jurisprudence.
- Les acteurs internes et externes de la sécurité (CHSCT, Inspection du Travail, Services de Santé au Travail, CARSAT, DREAL, Service sécurité interne à l'EU, etc.).

3. **ROLE ET MISSIONS DU TITULAIRE D'UN CERTIFICAT DE NIVEAU 2**

- Identifier son ou ses interlocuteurs dans l'entreprise utilisatrice ;
- Préparer et organiser le travail :
 - L'inspection commune préalable ;
 - Le plan de prévention ;
 - Les autorisations de travail et permis associés ;
 - Les consignes et modes opératoires, notamment la consignation / déconsignation.
- Communiquer et expliquer aux intervenants les autorisations, documents de travail, modes opératoires... ;
- Vérifier la mise en oeuvre des moyens de prévention des EU et EE ;
- Être réactif à tout changement de la situation de travail ;
- Faire comprendre au stagiaire que, s'il constate lui-même ou est informé par son équipe d'une « situation dégradée » (situation de travail non-conforme à la situation initiale), il doit reprendre l'analyse des risques, et prendre une décision selon deux cas :
 - Je peux corriger la situation, je la corrige, je transmets les nouvelles informations à mon équipe et je continue le travail,
 - J'ai besoin d'aide extérieure pour réduire le risque. J'arrête le travail. Je me mets et je mets les autres en situation de sécurité. J'informe l'entreprise utilisatrice et je définis avec elle les actions correctives.
- Savoir réagir face au droit de retrait devant danger grave et imminent.

4. **EVALUATION DES RISQUES ET DEFINITION DES MESURES DE PREVENTION/PROTECTION**

- Identifier des risques et moyens de prévention à partir de cas illustrés (photo, film, dessin, etc.) ;
- Exposer une méthodologie d'analyse de risques à l'aide d'exemples ;
- Etude(s) de cas : évaluation des risques complète avec participation et mise en situation ou jeu de rôles.
- Les différentes familles de risques du programme N1 devront être revues au travers des exemples et des études de cas. Le support remis au stagiaire listera tous ces risques et les moyens de prévention et de protection associés.

5. **PLAN DE PREVENTION**

- Identifier des situations de coactivité et moyens de prévention associés à partir de cas illustrés (photo, film, dessin, etc.) ;
- Expliquer l'analyse de l'inspection commune, la rédaction du plan de prévention et des permis associés à l'aide d'exemples ;
- Etude(s) de cas : rédaction complète d'un plan de prévention et d'une autorisation de travail avec participation et mise en situation ou jeu de rôles.

6. **CONCLUSION**

- Rappel de l'importance du rôle d'encadrement du N2 et de son implication dans l'évaluation des risques.
- Rappel du devoir d'exemplarité, l'importance du comportement individuel et du savoir être.
- Rappel de la règle d'or : « Pas d'autorisation écrite, pas de travail »

7. **ÉVALUATION DES CONNAISSANCES**